

# AVIS N° 237 - 2024 / BRVM / DG

## TRESOR PUBLIC DE CÔTE D'IVOIRE

### Emprunts obligataires

" TPCI 5,90 % 2024-2029 "

" TPCI 6,00 % 2024-2031 "

### PREMIERE COTATION

A travers une Offre Publique d'Échange, l'État de Côte d'Ivoire a proposé aux détenteurs de dix-huit (18) de ses titres cotés d'échanger les tombées de capital et d'intérêts, prévues pour juin et août 2024, contre des titres issus de deux (2) nouveaux emprunts obligataires, dénommés : " TPCI 5,90 % 2024-2029 " et " TPCI 6,00 % 2024-2031 ".

Cette opération a reposé sur trois mécanismes à savoir l'échange de titres obligataires, des souscriptions en numéraire, et des conversions de créances, permettant ainsi de collecter les fonds.

L'émission des nouvelles obligations " TPCI 5,90 % 2024-2029 " et " TPCI 6,00 % 2024-2031 " sur la période du 12 au 17 juillet 2024 s'est faite au prix de 10 000 FCFA.

A l'issue de cette opération, 10 162 942 obligations " TPCI 5,90 % 2024-2029 " et 7 744 260 obligations " TPCI 6,00 % 2024-2031 " ont été souscrites sur le Marché Financier Régional de l'UEMOA, pour un montant total de 179 072 020 000 FCFA.

La date de jouissance desdites obligations est le 19 juillet 2024.

Afin de permettre les échanges des titres sur le Marché Financier Régional, la Bourse Régionale des Valeurs Mobilières (BRVM) porte à la connaissance du public et des intervenants du marché que la première cotation des emprunts " TPCI 5,90 % 2024-2029 " et " TPCI 6,00 % 2024-2031 " admis au Compartiment des obligations de la BRVM, aura lieu le jeudi 03 octobre 2024.

La procédure d'introduction retenue pour la première journée de cotation est la **procédure ordinaire** avec un cours de référence fixé à 10 000 FCFA, pour chacune des obligations.

Le premier cours de négociation sera déterminé par la confrontation des ordres d'achat et de vente.

K A r A

Les symboles adoptés pour les titres sont : "TPCI.O89" pour l'emprunt " TPCI 5,90 % 2024-2029 " et "TPCI.O90" pour l'emprunt " TPCI 6,00 % 2024-2031 " .

Les Sociétés de Gestion et d'Intermédiation (SGI) BRIDGE SECURITIES CI et PHOENIX CAPITAL MANAGEMENT sont responsables de l'introduction en bourse des emprunts obligataires intitulés " TPCI 5,90 % 2024-2029 " et " TPCI 6,00 % 2024-2031 " .

Les investisseurs qui désirent consulter la note d'information ou obtenir plus d'informations concernant ces émissions obligataires, sont priés de communiquer avec les Sociétés de Gestion et d'Intermédiation (SGI) :

- BRIDGE SECURITIES CI : Immeuble THE ONE, Cocody 33, Rue de la Cannebière 01 BP 2418 Abidjan 01 Tel : (+225) 05 85 74 98 98 / (+225) 05 74 80 80 ;
- PHOENIX CAPITAL MANAGEMENT, Riviera Golf, face à l'annexe de l'Ambassade des USA (Côte d'Ivoire), 01 BP 12686 Abidjan 01, Tél : (225) 27 22 59 85 85, Fax : (225) 27 22 59 85 80, ou toute autre SGI installée dans les pays de l'UEMOA.

Pour toute information complémentaire concernant cet avis, veuillez contacter la BRVM à son siège ou les Antennes Nationales de Bourse établies dans chacun des pays de l'UEMOA.

Fait à Abidjan, le 19 septembre 2024

**Le Directeur Général**



**Dr. Edoh Kossi AMENOUNVE**